



Case postale 18
1226 Thônex

Procès-verbal de l'assemblée générale du 6 avril 2016 à 19 heures à la Salle des Fêtes de Thônex

Ordre du jour

1. Souhait de bienvenue du président
2. Lecture de l'ordre du jour et contrôle des présences
3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mars 2015
4. Rapport du président sur l'activité du club
5. Rapport du trésorier
6. Rapport des vérificateurs des comptes
7. Approbation des comptes 2015
8. Admissions - démissions - radiations
9. Elections du président, du comité et des vérificateurs des comptes
10. Equipements du 40ème anniversaire
11. Finance d'entrée, cotisations et budget pour 2016
12. Programme pour la saison 2016 et sortie du Jeûne Genevois
13. Championnes et champions 2015
14. Propositions individuelles et questions
15. Divers

1. Souhait de bienvenue du président

Le Président souhaite la bienvenue et remercie tous ceux venus ce soir à l'assemblée générale. Il salue tout particulièrement Paul Pahud, Président d'honneur ainsi que François Diserens et Luigi Dori, membres d'honneur ou fondateurs ainsi que les Conseillers administratifs Pierre Debarge de Chêne-Bourg et Marc Kilcher de Thônex. La commune de Chêne-Bougeries s'est excusée.

2. Lecture de l'ordre du jour et contrôle des présences

Le Comité n'a pas reçu de propositions écrites par la poste dans le délai indiqué du samedi 2 avril. L'ordre du jour proposé dans la convocation n'appelle pas de remarques.

La liste des présences qui a circulé pendant l'assemblée comporte la signature de 35 membres et 2 intéressés. José Fischer, second Président d'honneur et Michel Dematriz, membre fondateur sont hélas hospitalisé ou convalescent et se sont excusés. 6 autres membres ont également pris la peine de s'excuser (Nils Ashlyn, Michel Burnand, Serge Desbiolles, Liliane Lüthi, Tony Morongiello, Joop van de Leij).

Manuel Isler se propose comme scrutateur, témoignant par-là son intérêt pour le club car il n'est pas encore officiellement membre.

3. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mars 2015

Le procès-verbal est depuis le mois de mai dernier à disposition sur le site web. Quelques copies sont réparties sur les chaises (à prendre par ceux qui n'ont pas accès à internet).

Sa lecture n'est pas demandée et il est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport du président sur l'activité du club

Chers Membres et Amis du Cyclo Tourisme Chênois,

Mon rapport couvre les points les plus importants de l'activité du club d'une assemblée à l'autre.

39 membres étaient présent à l'assemblée générale du 26 mars 2015 et presque 50 ont participé à l'apéritif et au repas qui ont suivi. Au vu du succès et des échos favorables, le Comité a décidé de ne rien changer en principe à l'organisation pour cette année.

Le programme des sorties de 2015 a débuté le 15 mars et s'est terminé le 31 octobre. Trois sorties ont été annulées sur les 39 prévues. La participation moyenne de 19,8 s'est améliorée par rapport au 18,3 de 2014 mais elle reste nettement inférieure aux moyennes de 2006 à 2012 qui avaient toujours été supérieures à 21.

L'organisation des groupes avec un responsable, pilote ou guide ainsi que le manque de cohésion ou de solidarité lors des sorties doit à nouveau hélas être relevé. Il faudrait juste que 2 ou 3 participants prennent des responsabilités pour résoudre le problème.

Les Croissants du Président du dimanche 19 avril se sont déroulés sous la bise et le froid. Pour la première fois, suite à la suggestion de François Fournier, le centre sportif de Rouelbeau nous a accueillis. C'est une bonne solution car le restaurant peut s'occuper aussi bien des croissants que des boissons. Seuls 7 cyclos s'y sont rendus à vélos, rejoints par 13 en voiture.

La sortie des filets de perches du 19 septembre au port de Séchex a connu un grand succès avec 18 personnes à vélo et 15 en auto. Nous nous sommes tenus sur la terrasse malgré la relative fraîcheur. Repas à nouveau excellent. Et la pluie a épargné les cyclistes au retour puisqu'elle n'est arrivée que vers 16h30.

Comme toutes ces dernières années, les trois communes chênoises nous ont apporté leur soutien financier. Les cotisations sont également plutôt bien rentrées après un rappel.

Le site web est régulièrement mis à jour par moi-même. Mes capacités sont limitées et des problèmes vont se poser. En effet, Google a décidé d'abandonner le programme Picasa et ses albums photos. Les quelque 350 albums existants avec plus de 5'600 photos et commentaires seront conservés et accessibles mais sous une forme que je ne connais pas. Qui pourrait m'aider dans cette tâche et rendre le site plus dynamique et ouverts aux réseaux sociaux ?

Pour les équipements du quarantième et suite aux propositions et discussions à l'assemblée de l'année dernière, le Comité a mis au point les adaptations au design existant et demandé en mai aux membres de commander les articles désirés. Les articles livrés en octobre donnent entière satisfaction. Quelques membres doivent encore retirer ce qu'ils avaient commandé. Et il subsiste une petite réserve, principalement pour les nouveaux membres.

Reste à espérer que les sorties et les activités de la saison 2016 rencontreront un succès grandissant en cette année du quarantième anniversaire et ouvriront la voie à la nouvelle décennie qui nous mènera sans encombre au demi-siècle d'existence.

5. Rapport du trésorier

Quelques copies des comptes pour 2015 sont réparties sur les chaises pour mieux suivre si nécessaire les explications de Paul Schaad, le trésorier du club:

Le total des **recettes** se monte à 5'514,65 francs (5'724,25 francs en 2014) et celui des **dépenses** à 5'491,20 francs (10'716,45 francs en 2014). Cette diminution provient du fait qu'aucune provision pour le quarantième n'a été comptabilisée. Les comptes présentent donc un petit **bénéfice** de 23,45.

Le bilan comporte des **actifs** pour 14'407,36 francs dont 8'282,36 francs en caisse ou aux comptes de chèques postaux et 6'125,00 francs de stock d'équipements (anciens et du quarantième). Le **passif** est composé de la provision pour le quarantième, réduite de 10'000,00 francs fin 2014 à 7'297,30 francs actuellement, d'acomptes de commandes d'équipements de 498,00 francs et du capital de 6'612,06 francs après report du bénéfice de l'exercice.

Les comptes n'appellent pas de question de la part de l'assemblée.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Gérald Blanc et Walter Gähwiler ont procédé à la vérification le 2 mars. Gérald lit le rapport des vérificateurs qui, après examen, recommandent d'approuver les comptes présentés.

Le rapport des vérificateurs n'appelle pas de question de la part de l'assemblée.

7. Approbation des comptes 2015

Les comptes ainsi que le rapport des vérificateurs sont approuvés à l'unanimité moins une abstention.

8. Admissions - démissions - radiations

Deux membres du club sont décédés depuis la dernière assemblée. Il s'agit de Lise Lagast et Roger Foggiato. L'assemblée se lève pour leur rendre un bref hommage en silence.

Les intéressés qui paient leurs cotisations sont considérés comme membres. Nous avons eu 7 admissions l'année dernière (Augusto Alves, Paul Cuanillon, Jorge de Benito, Christian Evain, Christine Hislair, Matti Langel et Sandrine Lasserre). C'est moins que les 12 de 2014 et les 8 de 2013. Il faudrait si possible avoir de 5 à 12 nouveaux membres chaque année. Cela commence d'ailleurs bien puisque les 2 intéressés présents, André Dudan et Manuel Isler sont d'ores et déjà accueillis comme nouveaux membres.

Il y a eu 3 démissions dont une suite au rappel des cotisations de l'automne dernier. Enfin, il y a également une suppression pour une adresse inconnue et une radiation pour non paiement des cotisations deux années de suite.

A ce jour, le club compte 119 (118 en 2015) membres et 25 (14 en 2015) intéressés. Sur ce total de 144 personnes, 56 ou 38% sont domiciliées sur les Trois-Chêne, 29 ou 20% en ville de Genève, 30 ou 21% dans les autres communes de la rive gauche, 16 ou 11% sur la rive droite et ailleurs en Suisse ainsi que 13 ou 9% en France voisine.

9. Elections du président, du comité et des vérificateurs des comptes

Aucune candidature à la présidence, au comité ou à la vérification des comptes n'est parvenue par écrit jusqu'au samedi 2 avril mars 2016.

a) Présidence

L'élection se déroule sous l'égide de Catherine Oliver.

Blaise Dériaz se représente à la présidence et est élu par acclamation.

b) Comité

Blaise Dériaz propose de réélire les trois autres membres actuels en fonction depuis 2013 soit: **Catherine Oliver, Dominique Genet et Paul Schaad**

Ils sont réélus par acclamation.

Le Comité ne présente pas de nouveau membre mais il recherche néanmoins une personne pour se renforcer plus particulièrement en ce qui concerne le web et les réseaux sociaux afin de dynamiser ces aspects au CTC. Aucune personne de l'assemblée ne se présente.

c) Vérificateurs des comptes

Les vérificateurs actuels sont d'accord de poursuivre.

Il s'agit de **Gérald Blanc, Walter Gähwiler et Pascal Moeri** qui sont réélus par acclamation.

10. Equipements du 40ème anniversaire

Tous les membres ayant réglé les cotisations depuis au moins 2013 ont pu, s'ils le souhaitent, commander gratuitement un maillot à manches courtes. Ceux ayant réglé les cotisations depuis 2014 ont payé 15 francs et ceux depuis 2015 30 francs pour le maillot à manches courtes. Pour ceux n'ayant pas encore réglé de cotisations, le maillot à manches courtes est à 45 francs.

La commande a été passée en juillet et les équipements sont arrivés à mi-octobre.

Les tailles des maillots à manches longues, des vestes d'hiver et des gants ont posés quelques problèmes si bien qu'une petite commande complémentaire a été faite au début de novembre et livrée juste avant Noël.

Environ 85% des articles commandés ont été jusqu'à maintenant retirés.

Une nouvelle commande est envisagée cet été, notamment pour permettre à ceux qui n'en ont pas encore d'avoir des articles d'hiver qui ont été bien appréciés ces derniers mois.

11. Finance d'entrée, cotisations et budget pour 2016

Les statuts du club prévoient une **finance d'entrée** qui n'a cependant plus été perçue auprès des nouveaux membres depuis de très nombreuses années.

Le Comité propose de la réintroduire afin de financer la fourniture d'un maillot à manches courtes à chaque nouveau membre. Il n'y aurait alors plus d'excuse de ne pas porter les couleurs du club lors des sorties. Par analogie à ce qui a déjà été pratiqué avec l'équipement du quarantième, **cette finance d'entrée serait de 45 francs.**

Par ailleurs, le comité propose de maintenir les **cotisations à 35 francs pour les messieurs et à 15 francs pour les dames.**

La finance d'entrée est acceptée à l'unanimité moins une opposition et les cotisations sont approuvées à l'unanimité.

Pour la première fois cette année, nous avons préparé un véritable **budget**. L'année du quarantième occasionnera des dépenses exceptionnelles et il fallait y voir plus clair également pour les années suivantes.

A part les **cotisations**, le **soutien des communes** est important avec 750 francs de Thônex, 750 aussi de Chêne-Bourg et 300 francs de Chêne-Bougeries, soit au total 1800 toutes ces dernières années. En cette année du quarantième, suite aux demandes présentées par le Comité en 2015, Thônex a ajouté 500 francs et Chêne-Bourg même 1000 francs. Chêne-Bougeries n'a pas réagi et se distingue une fois de plus.

Paul notre trésorier présente le **budget pour 2016** et les perspectives pour les années suivantes.

Les **recettes** prévues pour 2016 se montent à 7'400 francs. Elles sont supérieures à celles de 2015 (environ 5'500 francs) et des années suivantes (5'900 francs), comme déjà mentionné par le président, à cause des subventions extraordinaires de 1'500 francs des communes de Thônex et de Chêne-Bourg.

Les **dépenses** budgétées pour 2016 d'environ 11'000 francs, contre environ 6'000 francs les années suivantes, sont spéciales à cause de deux facteurs. Premièrement les dépenses projetées concernant la participation du club à la sortie du Jeûne Genevois pour fêter le quarantième anniversaire du club de 6'000 francs et deuxièmement l'absence des frais de 1'100 francs pour le repas annuel (filets de perche), ce dernier tombant en principe le week-end d'après.

Le transfert de la participation du club de la sortie des filets de perche à celle des 40 ans du club au Jeûne Genevois est l'objet d'une brève et intense discussion. En effet, ces deux sorties se suivront à une semaine d'intervalle.

Certains le regrettent car la sortie des filets est très appréciée et rassemble beaucoup de membres dont plusieurs ne seront probablement pas à celle des 40 ans.

Pratiquement, le parcours menant au Port de Séchex restera au programme et le repas sera organisé mais sans participation du club pour cette année. Certains sont même prêts à offrir le repas à d'autres ! A voir le moment venu, mais la plupart est d'accord de le payer.

Le budget est alors approuvé par l'assemblée.

12. Programme pour la saison 2016 et sortie du Jeûne Genevois

Le premier **programme** de la saison maintient la tradition et est quasiment la copie de celui des années précédentes. A la fois pour le quarantième, le parcours des **Croissants** du Président sera le même que celui de la première sortie du club. Les participants qui le peuvent sont invités à s'équiper à **l'ancienne** (vélos et habits), ce qui pourrait déboucher sur une nouvelle tradition.

Il est rappelé que tout membre peut **proposer un nouveau parcours**, de préférence avec une description et une carte. C'est bien volontiers qu'il sera alors introduit à la place d'un autre habituel.

Les "**retraités**" sortent régulièrement les mardis et jeudis à 13h pour le moment (le matin en été) et que chacun peut les rejoindre s'il a ou prend le temps !

En ce qui concerne les **horaires**, une décision de principe a été prise d'entente avec le groupe "**excursion**" : les heures de départ seront désormais les mêmes que celles des autres groupes.

Chaque année, certains membres proposent d'avancer l'heure des **départs l'après-midi** à 13h00 plutôt que 13h30 comme jusqu'à présent. Le Président pense que 13h30 convient mieux, surtout parce que bien des participants arrivent de plus loin que les Trois-Chêne.

Un départ à 13h00 laisse plus de temps pour prendre un verre et soigner la convivialité lorsque les journées sont courtes, notamment au tout début et à la toute fin de saison.

Soumise au vote, la proposition de passer à 13h00 recueille 13 voix contre 16 pour le maintien à 13h30. Le résultat serré montre que cette question reviendra.

En ce qui concerne la **sortie spéciale** prévue au Jeûne Genevois pour célébrer les 40 ans du club, quelques principes ont d'ores et déjà été retenus.

- Du jeudi 8 au dimanche 11 septembre.
- A une distance pas trop grande de Genève soit au maximum 400 km.
- Dans un lieu offrant des possibilités de tours à vélo et d'autres activités sur place ou à proximité pour ceux qui ne roulent pas.
- Possibilité de s'y rendre à vélo en trois ou quatre étapes, avec départ le lundi 5, selon un itinéraire plus ou moins faisable aussi en train en cas de mauvais temps.
- Hôtel ou centre de vacances avec demi-pension voire pension complète pouvant accueillir de 15 à 30 personnes dont quelques-unes en chambre individuelle.
- Inscriptions fermes avec versement d'un acompte au plus tard en juin, même si tous les détails ne sont pas encore connus.
- Compte tenu de la participation du club selon le budget, chacun devrait ajouter de l'ordre de 100 à 150 francs pour les trois nuits et les repas.

La recherche d'un lieu a déjà commencé, mais elle s'avère plus difficile que prévu. Les deux premiers endroits idéaux au bord de l'Ardèche ou de la Durance n'ont hélas pas de place aux dates souhaitées.

Environ 15 membres répondent qu'ils seront en principe partants pour cette sortie spéciale. En revanche, seuls 3 ou 4 envisagent sérieusement de s'y rendre à vélo en partant le lundi.

Quant au lieu, il faudrait aussi chercher dans la Drôme voire la Bourgogne ou le Massif Central.

A la place d'un hôtel, des bungalows ou des mobiles homes dans un camping avec restaurant pourraient aussi convenir. Certains membres l'ont déjà pratiqué près de Dieulefit.

Un bulletin pour une inscription définitive avec demande d'un acompte sera joint à l'envoi du prochain programme, même si la destination n'est pas encore connue. Les membres auront jusque vers mi-juin pour se décider

13. Championnes et champions 2015

Comme chaque année, l'assemblée générale est l'occasion proclamer les championnes et champions auxquels le repas de ce soir d'assemblée sera offert.

Les championnes sont :

Elodie Jambert (18 sorties / 1645 km),
Catherine Oliver (18 / 1170) et
Janette Friedrich (9 / 740).

Les champions sont :

Dominique Genet (34 sorties / 3385 km),
Frank Bermond (33 et 3310) et
Mick Clot (29 / 2510).

Le Comité a décidé de récompenser aussi les trois suivants, soit :

Blaise Dériaz (28 sorties / 2805 km),
Silvestre Trinidad (25 / 2455) et
Patrick Lercoz (25 / 2405).

Le Comité est bien représenté avec 3 de ses membres sur 4. Et Paul n'est pas loin avec ses 24 sorties et 1845 km !

14. Propositions individuelles et questions

Le comité n'a pas reçu de propositions ou de questions par écrit avant l'assemblée.

Personne ne demande la parole au dernier moment.

15. Divers

En ce qui concerne le site web, je rappelle qu'il s'y trouve une liste des équipements, accessoires voire vélos à donner ou à vendre. N'hésitez pas à la consulter et à me communiquer les compléments à apporter de votre part.

Avant de lever cette assemblée, le Comité a décidé de remercier les autorités communales pour leur soutien. Un maillot du quarantième est offert à MM. Kilcher (Conseiller administratif de Thônex) et Debarge (Conseiller administratif de Chêne-Bourg) en espérant qu'ils pourront en profiter malgré les nombreuses occupations qu'ils ont tant professionnelles que politiques, sans oublier les familiales.

Ce geste est apprécié par les deux Conseillers administratifs. M. Kilcher, pour la première fois parmi nous, en profite pour relever l'importance des activités organisées par les différentes associations et notamment le CTC. Il relève que le CTC, qu'il a vu partir bien souvent les samedis, n'est pas exclusivement tourné vers la performance ou le sport mais aussi vers la convivialité comme la discussion de l'heure de départ l'a montré. Il nous encourage à poursuivre.

L'assemblée est levée à 20h15.

Apéritif et repas sont ensuite servis à 41 (+2) dans la salle adjacente par l'Auberge de Thônex.